

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Consultation sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport

Sport Canada

En collaboration avec :

Le Centre canadien de ressource d'information de sport

Le Groupe Le sport est important

Le Comité olympique canadien

À nous le podium!

Montréal (Québec)

21 juin 2011

Table des matières

Renseignements généraux	1
Contexte.....	1
Mot de bienvenue et observations préliminaires.....	1
Amélioration de la Politique canadienne du sport	1
SECTION 1 : Pourquoi le sport?.....	3
1.1 Promouvoir la participation au sport.....	3
1.2 En quoi consiste une expérience sportive de qualité?	4
1.3 Accroître la participation des groupes sous-représentés	4
1.4 Langues officielles.....	5
1.5 Objectifs non sportifs et de renforcement communautaire.....	5
SECTION 2 : Sport de haut niveau	6
2.1 Objectifs en matière de sport de haut niveau	6
2.2 Système de sport de haut niveau	6
2.3 Rôles et responsabilités	7
SECTION 3 : Développement du sport	9
3.1 Priorités liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada	9
3.2 Au Canada, le sport c’est pour la vie.....	10
SECTION 4 : Activités internationales	11
4.1 Objectifs.....	11
4.2 Activités	11
SECTION 5 : Capacités, défis en matière de ressources humaines et liens au sein du système de soutien	12
5.1 Ressources humaines.....	12
5.2 Liens au sein du système de soutien.....	12
5.3 Capacités.....	13
Mot de la fin.....	15
Annexe A : Liste des participants.....	16
Annexe B : Ordre du jour.....	17

Renseignements généraux

Contexte

Les ministres FPT responsables du Sport ont convenu que leurs représentants devaient élaborer une politique qui succédera à la Politique canadienne du sport actuelle, et un plan d'action commun s'y rattachant pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en vue de leur examen et de leur approbation à la prochaine conférence des ministres, qui aura lieu en avril 2012. Ils ont en outre convenu que des consultations, menées par les gouvernements de mars à juin 2011, serviront de fondement pour l'élaboration de la politique de remplacement qui succédera à la Politique canadienne du sport. Chaque gouvernement est responsable de consulter ses intervenants et ses communautés dans le but de réaliser une consultation exhaustive, qui permettra d'élaborer une politique à même de faire progresser notre vision du sport ainsi que nos objectifs sportifs dans un avenir prévisible.

Le présent document se veut un compte rendu des échanges qui ont eu lieu pendant l'atelier de consultation sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport tenu le 21 juin 2011 à l'hôtel Delta, à Montréal (Québec). L'atelier a été organisé par Sport Canada, conjointement avec le Centre canadien de ressource d'information de sport (SIRC), le Groupe Le sport est important (GSI), le Comité olympique canadien (COC) et À nous le podium! (ANP). L'atelier visait les objectifs suivants :

1. obtenir de l'information de la part des Canadiens en général ainsi que de certaines populations cibles sur des questions liées au contenu de la nouvelle Politique canadienne du sport;
2. poursuivre le processus visant à faire participer la communauté sportive à l'élaboration de la nouvelle politique;
3. faire participer les secteurs non liés au sport à l'élaboration de la nouvelle politique.

Quelque 20 à 25 participants ont assisté à l'atelier de consultation nationale. La liste des participants figure à l'annexe A. L'ordre du jour de la rencontre se trouve à l'annexe B.

Les opinions présentées ci-dessous ont été exprimées par les participants à la réunion. Elles ne correspondent pas nécessairement à celles de Sport Canada ou du gouvernement du Canada.

Mot de bienvenue et observations préliminaires

Dan Smith, le directeur de la Politique et de la planification à Sport Canada, a prononcé les observations préliminaires. Il a d'abord souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier de consultation, au nom de Sport Canada et de ses partenaires. Il a ensuite indiqué qu'il s'agissait d'une de quatre consultations nationales qui auront lieu partout au pays au sujet du renouvellement de la Politique canadienne du sport, et il a parlé du contexte de l'initiative. Enfin, il a encouragé les participants à remplir le questionnaire électronique qui se trouve sur le site Web du Centre canadien de ressource d'information de sport.

Amélioration de la Politique canadienne du sport

Au début de la matinée, on a demandé aux participants de décrire une chose qu'ils feraient pour améliorer la Politique canadienne du sport. Les suggestions suivantes ont été formulées :

- Créer une vision commune du sport au Canada et veiller à ce que des ressources soient en place pour mettre en œuvre cette vision commune au fil des années.
- Continuer à unifier et à harmoniser tous les partenaires concernés (à l'échelon municipal, provincial et fédéral, les commanditaires, etc.) de façon à renforcer le système sportif canadien (p. ex. programmes parascolaires, accès aux installations et aux ressources).
- Simplifier le message et les objectifs de la Politique canadienne du sport, et communiquer le message en vue de mobiliser tous les Canadiens (p. ex. lancer un appel à l'action).
- Fixer des objectifs mesurables. Veiller à ce qu'on soit capable d'évaluer le succès de la politique tout au long de sa mise en œuvre, afin de pouvoir y apporter des changements et de se réorienter au besoin.

- Veiller à ce que la politique soit pertinente et réponde aux besoins des Canadiens à tous les niveaux du système sportif (y compris des personnes handicapées, des personnes aux prises avec une maladie chronique, des communautés autochtones, des athlètes sourds, etc.).
- Poursuivre les initiatives pour la promotion des programmes pour les athlètes ayant un handicap.
- Préciser les rôles et les mandats des différents acteurs du développement du sport – y compris le rôle joué par les provinces.
- Accorder une plus grande importance à la participation chez les jeunes dans les écoles et dans les organisations locales.
- Établir un lien entre la politique et les programmes de savoir-faire physique dans le système scolaire public.
- Accroître la qualité et la quantité de programmes d'éducation physique offerts pendant et après la classe, dans les écoles primaires.
- Améliorer l'éducation et la prévention en santé auprès des jeunes en ce qui concerne la toxicomanie, le dopage et l'usage de drogues illicites. Mettre en lumière la relation entre les jeunes et la toxicomanie dans le contexte sportif.
- Mettre l'accent sur le renforcement coordonné des capacités dans les communautés. Faire participer les municipalités.
- Faire la promotion des programmes de *savoir-faire physique* et de *vie active*.
- Revoir les critères d'évaluation des fédérations nationales concernant les programmes domestiques (ACSV).
- Modifier les critères de financement des programmes de haut niveau des fédérations nationales.
- Améliorer la mise en place du système d'éducation touchant les entraîneurs et le leadership.
- Offrir une meilleure continuité dans le système sportif.
- Mettre davantage l'accent sur le leadership.

SECTION 1 : Pourquoi le sport?

Durant la consultation, on a invité les participants à poser aux collègues assis à leur table des questions sur les thèmes suivants : la promotion de la participation au sport; la définition d'une expérience sportive de qualité; l'accroissement de la participation des groupes sous-représentés; et les objectifs non sportifs et de renforcement communautaire. Six séries de brèves entrevues individuelles ont permis aux participants de répondre à des questions portant sur chacun de ces quatre thèmes. Après les entrevues, les participants ont été invités à analyser leurs principales constatations et à se préparer à en faire part en séance plénière. Les principaux messages qui sont ressortis de l'exercice sont énumérés dans les sous-sections qui suivent.

1.1 Promouvoir la participation au sport

On a demandé aux participants d'énoncer les raisons pour lesquelles leur organisme s'intéresse à la promotion de la participation au sport. La principale raison qui est ressortie des échanges en groupe est la suivante : le sport est un code de formation. Le groupe a souligné que la participation accrue aura aussi une incidence directe sur le dépistage des talents de haut niveau, qui à son tour influera sur le nombre de médailles remportées par le Canada.

Parmi les autres raisons principales, notons les suivantes :

- Augmentation du recrutement à tous les niveaux.
- Promotion de la santé.
- Développement social et inclusion.
- Développement du leadership.
- Développement des communautés.
- Développement personnel.
- Sensibilisation au sport des personnes ayant un handicap.

Défis et problèmes

Lors du compte rendu en séance plénière, le groupe a fait ressortir les trois défis principaux qui ont une incidence sur les efforts déployés par leur organisme pour promouvoir et accroître la participation au sport :

- Manque de financement.
- Manque de ressources humaines (personnel ayant des connaissances, de l'expérience et une expertise).
- Absence de mandat.

Parmi les autres défis tirés de l'exercice d'entrevue, notons les suivants :

- Diminution des programmes d'activité physique dans les écoles au Canada, excepté, peut-être, au Québec.
- Manque d'infrastructures.
- Manque de partenariats avec les municipalités.
- Manque de compétitions interuniversitaires et inter-collégiales.
- Manque de compétitions internationales au Canada.
- Manque d'intérêt national provenant d'autres secteurs.

Stratégies

Les stratégies suivantes ont été formulées pour répondre aux défis et problèmes énumérés ci-dessus :

- Accroître la collaboration avec les municipalités.
- Accroître le nombre d'entraîneurs qualifiés au niveau d'entrée.
- Établir une voie de communication avec les conseils scolaires.
- Accroître la participation des écoles dans les clubs sportifs.
- Accroître la participation des groupes sous-représentés (p. ex. les filles) dans les clubs.
- Développer et soutenir le leadership qualifié.
- Accroître la communication entre les organismes de sport nationaux et provinciaux.

1.2 En quoi consiste une expérience sportive de qualité?

Le groupe a donné les exemples suivants pour qualifier une expérience sportive de qualité :

- Les objectifs de programmes sont clairs, les besoins des participants sont bien définis et ces besoins concordent bien avec les dirigeants/programmes pour s'assurer que les participants prennent part aux bons programmes.
- Les valeurs sont claires, bien définies et se retrouvent dans l'environnement sportif quotidien.

Valeurs

Le groupe s'est entendu sur les cinq valeurs principales suivantes, en ordre d'importance, qui définissent le sport pratiqué au Canada :

- Esprit sportif.
- Expérience amusante et positive.
- Respect (envers les autres, les dirigeants, les adversaires et les officiels).
- Excellence personnelle.
- Inclusion.

Parmi les autres valeurs énumérées pendant l'entrevue, notons les suivantes :

- Équité et éthique.
- Franchise.
- Engagement et travail assidu.

Obstacles actuels

Dans le compte rendu en séance plénière, le groupe a fait ressortir les obstacles qui minent actuellement la réalisation d'une expérience sportive de qualité :

- Le manque d'accessibilité en ce qui a trait à un grand nombre de facteurs, y compris des facteurs financiers, générationnels et culturels, et des facteurs touchant les installations.
- La capacité des dirigeants est un élément fondamental de la conception et de la mise en place d'un environnement sportif de qualité. Il existe actuellement des conflits d'intérêts entre les parents, les entraîneurs et les dirigeants au sein du cadre de leadership.

Parmi les autres obstacles mentionnés pendant l'entrevue, notons les suivants :

- Le manque d'information, de sensibilisation et d'éducation en matière de sport en général, mais aussi en ce qui concerne particulièrement les parents.
- Les différences culturelles peuvent nuire à l'inclusion et empêcher de cibler plusieurs populations en même temps.
- Le manque de ressources financières.
- Le manque d'entraîneurs pour les athlètes sourds.

1.3 Accroître la participation des groupes sous-représentés

On a demandé aux participants si des efforts devraient être déployés afin d'accroître la participation au sport des groupes sous-représentés. Le groupe a convenu que des efforts devraient être déployés. Les principaux messages suivants sont ressortis de la séance plénière :

- Les groupes sous-représentés bénéficieront d'avantages liés à la santé et aux saines habitudes de vie.
- L'activité physique et le sport peuvent aussi contribuer à l'intégration communautaire.
- Les groupes sous-représentés ont droit aux services.
- Les organismes de sport peuvent accroître les niveaux de participation en ciblant les groupes sous-représentés.
- On doit éduquer les organismes de sport sur l'importance de tendre la main à ces participants et sur la façon de sensibiliser ces communautés afin que les participants puissent atteindre le niveau sportif le plus élevé.

En ce qui concerne la façon dont ces groupes doivent être identifiés, les participants ont offert les suggestions suivantes :

- Faire participer les étudiants et les parents par l'entremise des écoles afin de cerner les intérêts et les obstacles à la participation de groupes en particulier.
- Établir des liens avec les directeurs des loisirs dans les communautés afin d'établir les profils de participation et de non participation.
- Travailler avec des organismes sociaux et communautaires qui sont en contact avec les gens qui éprouvent des difficultés d'intégration. Identifier et comprendre les barrières qui vont marginaliser ces groupes.
- Réaliser des recherches statistiques et qualitatives sur la non-participation, le non-engagement, les obstacles et la motivation des groupes sous-représentés, au moyen de sondages et d'enquêtes dans les ménages au pays.
- Demander aux organismes de sport d'établir les profils des participants. Élaborer des attitudes, des programmes et des stratégies pour sensibiliser les non-participants en fonction de ces profils.

1.4 Langues officielles

On a demandé aux participants de cibler les défis liés à l'offre de programmes et de services dans les deux langues officielles. Voici les principaux messages qui sont ressortis :

- Il y a un manque de volonté d'offrir les services dans les deux langues officielles.
- Il y a un manque évident de ressources humaines et financières.
- Les deux langues officielles ne sont pas nécessairement les langues prédominantes dans toutes les communautés.
- Les traducteurs ne sont pas toujours imprégnés de la culture sportive. C'est un défi qui se rajoute à la traduction.
- Des préoccupations ont été soulevées quant aux délais de traduction, parce que certains organismes veulent transmettre l'information rapidement.
- La traduction simultanée peut s'avérer difficile pour les organismes qui ont des sites Web, des blogues et des forums très développés.
- La traduction vers le français pour les sourds est coûteuse et compliquée.

1.5 Objectifs non sportifs et de renforcement communautaire

Cette question porte sur l'utilisation intentionnelle du sport pour atteindre les objectifs de renforcement communautaire, dans les cas où ces objectifs sont définis ainsi : poursuite de résultats non sportifs précis comme le développement des jeunes, la promotion de la santé, l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et la résolution de conflits.

On a demandé aux participants si leur organisme faisait la promotion du sport intentionnellement dans le but d'atteindre les objectifs de renforcement communautaire et, dans l'affirmative, quels avantages ou résultats positifs découlent de ces efforts. Divers points de vue sont ressortis et aucun consensus n'a été dégagé. Les principaux messages suivants sont ressortis en séance plénière :

- Pour plusieurs organisations, l'activité physique et sportive a pour but le développement de l'individu : c'est un moyen, et non une fin. Pour d'autres, l'objectif primaire est la poursuite de l'excellence à un haut niveau : l'épanouissement de la personne et l'intégration dans la société est un objectif secondaire.
- Du point de vue des OSM et des OPS, le renforcement communautaire n'est pas un mandat direct. L'objectif principal est la promotion et le soutien du sport en général.

On a demandé aux participants de donner des exemples de partenariats entre les organismes de sport et les organisations à vocation non sportive. Les principaux messages suivants ont été formulés :

- Les communautés de Premières nations se servent du sport pour favoriser le développement communautaire.

- Du côté des entraîneurs, des programmes de leadership communautaire et des programmes de leadership chez les jeunes ont des répercussions positives sur les communautés, ainsi que les programmes qui ciblent les nouveaux immigrants.
- Le programme de développement communautaire Jane/Finch se sert du tennis comme outil de développement communautaire dans une communauté présentant des risques élevés.
- Partenariat entre la croix rouge et les municipalités dans le domaine de la natation.

Exemples de secteurs où il est avantageux de s’associer à des organisations à vocation non sportive :

- Les partenariats entre les organismes de sport et les écoles (sports-étude), les universités, les centres de santé, les associations (diabète, maladies du cœur), les centres de réadaptation et les municipalités peuvent faciliter le partage de ressources et l’échange d’information.
- Tirer parti des mouvements de savoir-faire physique pour les jeunes enfants.
- Tirer parti des programmes de vie active à mesure que la population canadienne vieillit.

SECTION 2 : Sport de haut niveau

2.1 Objectifs en matière de sport de haut niveau

On a demandé aux participants de définir les objectifs de performance athlétique au Canada en ce qui a trait au sport de haut niveau. Le groupe a d’abord souligné le besoin de mettre au point une définition claire et commune du sport de haut niveau aux échelons provincial et national. Dans l’ensemble, le groupe s’est entendu pour dire que les objectifs de performance athlétique au Canada doivent être axés sur l’obtention d’un grand nombre de médailles, l’obtention de médailles d’or et la réalisation des meilleures performances athlétiques personnelles. Plutôt que d’adopter une formule « gagnons à tout prix », il faut en privilégier une qui soit axée sur les valeurs et les athlètes, et qui protège la santé et le mieux-être globaux des athlètes afin qu’ils puissent atteindre leur plein potentiel et réaliser leur meilleure performance personnelle à vie lors de grands jeux ou de championnats du monde.

Les facteurs suivants sont les plus susceptibles d’avoir une grande influence sur l’atteinte de ces objectifs :

- Considérer le financement et le soutien liés au système de sport comme un investissement visant à accroître la participation à la vie communautaire et à favoriser les communautés.
- Créer les conditions pour que les entraîneurs de haut niveau puissent être recrutés et maintenus en poste au Canada.
- Viser l’excellence dans le développement d’athlètes et de systèmes athlétiques au sein de la population.
- Accueillir des manifestations au Canada au profit du développement socioéconomique, du renforcement communautaire et du sport, et accroître les possibilités de tenir des compétitions au Canada.
- Donner l’accès aux installations.
- Mieux promouvoir le sport auprès des enfants et des jeunes, et les sensibiliser davantage au sport.

2.2 Système de sport de haut niveau

On a établi les cinq priorités principales suivantes en ce qui concerne le système de sport de haut niveau :

1. Entraîneurs et leadership technique.
2. Repérage du talent, recrutement et développement des athlètes.
3. Sciences, médecine et technologie du sport.
4. Parcours de développement intégré pour les athlètes.
5. Accueil de manifestations internationales au Canada.

Secteurs où les programmes/services suffisent actuellement	Secteurs où les programmes/services ne suffisent pas actuellement
1. Soutien et incitatifs directs à l’intention des	1. Entraîneurs et leadership technique.

Secteurs où les programmes/services suffisent actuellement	Secteurs où les programmes/services ne suffisent pas actuellement
athlètes.	
2. Sciences, médecine et technologie du sport.	2. Sciences, médecine et technologie du sport.
3. Accueil.	3. Repérage du talent, recrutement et développement des athlètes.

Les participants ont recommandé les stratégies suivantes pour améliorer les secteurs où les programmes et les services ne suffisent pas actuellement :

Entraîneurs et leadership technique

- Mieux préparer les entraîneurs de tous les niveaux au marché du travail.
- Avoir recours à des ententes bilatérales pour l'embauche des entraîneurs.

Repérage du talent, recrutement et développement des athlètes

- Améliorer la coordination entre les organismes provinciaux de sport (OPS) et les organismes nationaux de sport (ONS) en ce qui a trait au repérage du talent chez les athlètes.
- Commencer le repérage du talent à un plus jeune âge.
- Cibler l'exposition à de nombreux sports dans le système d'éducation, du primaire aux études postsecondaires.
- Soutenir les clubs multisports afin que les enfants puissent développer des compétences dans plusieurs sports.

Autres stratégies

- Faire connaître davantage les divers sports pour personnes handicapées.
- Cibler les besoins propres aux groupes autochtones et y répondre.

2.3 Rôles et responsabilités

Sport Canada et bon nombre de gouvernements provinciaux ont augmenté sensiblement leur engagement et leur investissement dans le sport de haut niveau ces dernières années. On s'est entendu sur le besoin de mieux définir les rôles et responsabilités respectifs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui a trait au sport de haut niveau, de façon à maximiser les ressources, à prévenir le dédoublement du travail et à combler les lacunes liées aux programmes. Le groupe a mentionné que cette entente serait avantageuse dans les secteurs suivants :

- Besoin de mieux harmoniser les systèmes de sport et la bureaucratie au fédéral et au provincial afin de régler les questions liées à la nécessité d'établir des programmes, des objectifs et du financement à long terme pour le développement des athlètes.
- Financement des entraîneurs.
- Mieux s'entendre sur le besoin d'avoir recours à des entraîneurs qualifiés et à temps plein.
- Améliorer les conditions d'emploi des entraîneurs afin qu'ils restent en poste.
- Mettre en œuvre le modèle de DLTP/A.
- Établir une compréhension commune du sport de haut niveau.
- Mettre en place des ententes bilatérales FPT pour le sport de haut niveau en fonction d'une analyse des lacunes afin que le système puisse s'adapter aux athlètes de façon constante.

Les participants ont aussi souligné qu'il était nécessaire de définir les rôles et responsabilités respectifs d'autres intervenants non gouvernementaux clés en ce qui a trait au sport de haut niveau. Voici les secteurs où cela serait avantageux, selon les participants :

- Parcours de développement pour les athlètes.
- Modèles de financement intégrés pour les para-sports.
- Examen des possibilités de créer des programmes et des politiques plus cohérents pour les para-sports.

- Nécessité d'accroître la collaboration entre À nous le podium! et le Comité olympique canadien.

SECTION 3 : Développement du sport

3.1 Priorités liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada

Les participants ont été appelés à voter sur les priorités liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada et à cerner les secteurs où les programmes suffisent ou ne suffisent pas actuellement. Les participants ont relevé les cinq priorités principales suivantes, en ordre d'importance, liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada :

1. Entraîneurs et instructeurs.
2. Systèmes sportifs des écoles.
3. Installations et équipement.
4. Capacité organisationnelle.
5. Officiels, arbitres, juges, etc.

Secteurs où les programmes suffisent actuellement	Secteurs où les programmes ne suffisent pas actuellement
1. Politiques d'équité.	1. Système sportif des écoles.
2. Officiels, arbitres, juges, etc.	2. Installations et équipement.
3. Possibilités liées aux manifestations internationales.	3. Entraîneurs et instructeurs.

Les participants ont recommandé les stratégies suivantes pour améliorer les secteurs où les programmes et services ne suffisent pas actuellement :

Système sportif des écoles

- Établir des liens officiels avec les entraîneurs dans les écoles.
- Échanger de l'information avec les pays partenaires sur l'efficacité des systèmes sportifs des écoles et trouver des façons d'adapter les pratiques exemplaires étrangères au contexte canadien.
- Utiliser les réseaux déjà en place pour encourager les enfants à participer au sport.
- S'assurer que le système sportif a déjà établi clairement ses valeurs afin que les parents n'imposent pas leurs valeurs personnelles aux enfants.
- Accroître la qualité et la quantité de programmes d'éducation physique dans les écoles.
- Faire du sport dans les écoles une priorité à l'échelon provincial.
- Accroître les activités sportives parascolaires.
- Faire participer les directeurs des loisirs par l'entremise de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL).

Installations et équipement

- S'assurer que les installations sont accessibles après les heures de travail, la fin de semaine et pendant l'été.
- Utiliser les installations à de nombreuses fins et pour divers clients (p. ex. communautés, écoles, entreprises, etc.).
- Réduire les obstacles à l'accessibilité, surtout dans les nouvelles constructions.
- Établir des partenariats publics-privés relatifs à l'utilisation des installations et de l'équipement.
- Faire participer les partenaires de première ligne afin d'accélérer et d'améliorer le développement et la durabilité des installations.

Entraîneurs et instructeurs

- Offrir aux entraîneurs des salaires, des incitatifs et des avantages concurrentiels.
- S'assurer que les entraîneurs ont accès à de la formation et à du perfectionnement professionnel appropriés.
- Offrir la certification et l'évaluation des entraîneurs qualifiés.

Autres stratégies

- Accroître l'investissement financier dans l'innovation et dans la recherche et le développement.
- Veiller à améliorer l'intégration avec le système universitaire de recherche sur le sport.

3.2 Au Canada, le sport c'est pour la vie

Le modèle « Au Canada, le sport c'est pour la vie » (ACSV) a été largement adopté par de nombreux gouvernements et organismes de sport partout au Canada comme moyen d'offrir à des participants de tous les âges une expérience sportive de qualité, adaptée à leurs différents stades de développement.

Répercussions actuelles

Lors du compte rendu en séance plénière, les participants ont ciblé les répercussions actuelles du modèle ACSV :

- Le concept du savoir-faire physique est bien accueilli.
- La documentation et les publications sont en général bien comprises et acceptées.
- Chaque organisme a l'occasion de dresser le portrait de son propre sport.
- Le modèle est accepté en théorie, mais pas encore en pratique.
- Les communautés autochtones n'ont pas pu se familiariser beaucoup avec le modèle ACSV.

Parmi les autres répercussions actuelles dont il a été question en sous-groupes de discussion, notons les suivantes :

- Les intervenants parlent la même langue.
- Il y a une collaboration accrue entre les intervenants.

Répercussions futures

Lors de la discussion en séance plénière, les participants ont souligné les répercussions futures que pourrait avoir le modèle ACSV :

- Meilleurs liens entre les communautés et les organismes de sport.
- Moins d'épuisement et de blessures graves chez les enfants et les jeunes grâce à un entraînement adapté à l'âge des athlètes.
- Vaste bassin d'athlètes de haut niveau dans lequel puiser.

Parmi les autres répercussions futures dont il a été question en sous-groupes de discussion, notons la suivante :

- S'assurer que les provinces sont au diapason et visent les mêmes objectifs.

Obstacles actuels

Les participants ont souligné que le plus grand obstacle à la mise en œuvre réussie du modèle ACSV est le fait de savoir si les organismes sont disposés, capables et prêts à le faire. Parmi les autres obstacles, notons les suivants :

- Le manque de ressources à l'échelon provincial pour la mise en œuvre sur le terrain.
- La résistance au changement.
- L'éducation insuffisante concernant le DLTP/A.
- Le fait d'obtenir l'adhésion des parents et des entraîneurs.
- Le manque d'aptitudes en leadership pour la mise en œuvre.
- Le manque de ressources à l'échelon provincial pour la mise en œuvre sur le terrain.

Un participant a également souligné qu'il était faux d'appeler le modèle « Long-term Athlete Development » (LTAD) en anglais (au lieu de « Long-term Participant-Athlete Development » [LTPAD]), parce que la formulation anglaise porte les gens à croire qu'elle n'est pas inclusive.

SECTION 4 : Activités internationales

4.1 Objectifs

Le Canada se montre très actif au sein de la communauté sportive internationale, que ce soit, par exemple, par les efforts qu'il déploie en tant que chef de file mondial de la lutte antidopage, par le leadership qu'il exerce au sein de divers organismes internationaux, ou par le financement de diverses initiatives de sport pour le développement – c'est-à-dire des initiatives qui mettent intentionnellement le sport ou l'activité physique à profit pour atteindre des objectifs sportifs et non sportifs (développement du leadership chez les jeunes, prévention du crime, éducation en santé et renforcement communautaire, par exemple).

On a demandé aux participants de se pencher sur les objectifs du Canada sur la scène internationale. L'un des thèmes clés qui est ressorti de cet échange est le fait que le Canada doit se pencher autant sur les projets de développement nationaux qu'internationaux, et appliquer les leçons retenues et les pratiques exemplaires provenant des projets internationaux menés au pays. Les participants ont dégagé les objectifs suivants :

- Tirer profit des autres ministères comme le ministère des Affaires étrangères (MAECI) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour faire la promotion du sport à l'étranger, en collaboration avec le secteur du sport.
- Participer aux pratiques exemplaires des autres pays en matière de développement du sport, et apprendre de ces pratiques.
- Veiller à ce que le Canada soit représenté aux conseils et comités internationaux, et qu'il y exerce un rôle de chef de file.
- Suivre les principes du leadership et de l'expertise ancrés.
- Bâtir une réputation en tant que chef de file dans des dossiers précis et dans des domaines de connaissances comme le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), le DLTP/A, le savoir-faire physique, la croissance et le développement, l'antidopage, les personnes handicapées (PH), l'aide aux pays en développement, etc.
- Faire connaître les valeurs canadiennes dans le sport sur la scène internationale.
- Promouvoir l'expertise canadienne en ce qui concerne l'organisation de compétitions internationales.
- Poursuivre les activités liées à la publication de documents sur le développement du sport.

Pour ce qui est des objectifs liés strictement au sport de haut niveau sur la scène internationale, les participants ont proposé les suivants :

- Établir des relations dans le cas des sports jugés, parce que cela influe sur l'incidence globale des performances des athlètes sur la scène internationale.
- Élaborer une stratégie proactive internationale pour le sport de haut niveau.
- Influencer les règles du sport de haut niveau sur la scène internationale.

4.2 Activités

On a demandé aux participants de cibler les secteurs où le Canada devrait modifier, accroître ou réduire ses activités internationales. Les participants ont indiqué que le Canada devrait continuer d'exercer ou commencer à exercer les activités suivantes :

- Continuer d'investir dans des programmes d'antidopage de premier plan (approche holistique de sensibilisation et de prévention).
- Continuer d'investir dans le sport comme pierre angulaire du développement international.
- Participer aux échanges internationaux. Se concentrer sur les échanges de nature technique.
- Reconnaître les juges et les entraîneurs canadiens sur la scène internationale et les mettre en valeur.
- Maintenir en poste les Canadiens qui siègent au sein de comités et d'organismes internationaux, et les soutenir.
- Se doter d'un plan pour inclure dans les politiques internationales les objectifs liés au sport de haut niveau.

- Continuer à promouvoir le développement des sports chez les personnes handicapées dans différentes régions du monde (p. ex. en Afrique).
- Se pencher sur les questions qui touchent les femmes sur la scène internationale.

Lorsqu'on leur a demandé quelles activités le Canada devrait cesser d'exercer, les participants ont souligné que le Canada devrait arrêter de réagir passivement et devrait plutôt se montrer proactif en ce qui concerne les changements et les besoins du système de sport. Ils ont aussi proposé que le Canada exerce les activités internationales suivantes de manière différente :

- Apprendre d'autres systèmes et modèles de développement du sport.
- Appuyer les organismes de services multisports qui organisent des manifestations internationales comme les championnats du monde.

SECTION 5 : Capacités, défis en matière de ressources humaines et liens au sein du système de soutien

5.1 Ressources humaines

Les participants ont souligné que leur organisme avait besoin des ressources suivantes pour atteindre leur plein potentiel dans la prestation des programmes et des services de sport :

- Équipe de dirigeants d'ACSV à l'échelon provincial.
- Ressources pour former les entraîneurs et les maintenir en poste.
- Soutien pour le développement de ressources.
- Critères de financement.
- Ressources humaines.
- Équipement et infrastructure.
- Accès aux communautés.
- Accès à des espaces extérieurs.
- Technologie/ressources médias et formation.

Certaines des limites actuelles comprennent les conditions de travail difficiles pour les entraîneurs et la diminution du nombre de bénévoles en raison de la nouvelle génération et des valeurs changeantes.

Les activités et stratégies suivantes ont été proposées pour dépasser ces limites :

- Développement de partenariats stratégiques afin de partager ressources, expérience et expertise.
- Meilleure utilisation de la technologie et de la formation.
- Relier les pouvoirs humains au niveau du sport interuniversitaire au système de sport dans le cadre de stages constructifs visant à établir des solutions pour réduire le déclin du bénévolat.

5.2 Liens au sein du système de soutien

Le groupe a convenu qu'il existait des avantages à l'amélioration des liens entre les organismes nationaux de sport et leurs équivalents provinciaux et territoriaux. Il a proposé d'améliorer ces liens de la façon suivante :

- Définir clairement les mandats respectifs des OPS, des ONS et des organismes de services multisports (OSM).
- En venir à bien comprendre les défis propres à chaque province, et les relever un par un au moyen de méthodes adaptées à chacun des organismes (c.-à-d. pas des méthodes universelles).
- Veiller à mettre en place des méthodes de participation davantage axées sur la collaboration.
- Accroître les capacités des organismes de sport à l'échelon provincial.
- Reconnaître que les partenariats doivent être avantageux pour tous.
- Encourager les ONS à être une source d'inspiration par la modélisation et à montrer l'exemple relativement aux bonnes pratiques d'affaires.

Les participants ont trouvé les solutions suivantes pour améliorer les liens entre les organismes provinciaux/territoriaux de sport et les clubs de sport municipaux, les écoles et les services/organismes de loisirs :

- Accroître les capacités des OPS pour leur permettre de faciliter la communication entre les clubs de sport municipaux, les écoles et les services de loisirs.
- Partager, avec le reste du pays, les pratiques exemplaires provenant du système sportif des écoles du Québec.
- Lancer un dialogue officiel avec les services de loisirs par l'entremise de l'ACPL et les inclure dans les échanges sur le sport.
- Définir clairement les rôles et les responsabilités afin de surmonter les obstacles aux partenariats.
- Négocier avec les commissions scolaires pour permettre l'accès aux installations sportives après les heures d'ouverture.
- Négocier avec les services de loisirs pour préciser que le sport fait partie de leur mandat.
- Soutenir les étudiants de sport-études (Alliance sport-études du Québec).

5.3 Capacités

On a demandé aux participants si leur organisme disposait des capacités en ressources humaines qui seront nécessaires pour relever les défis des dix prochaines années. Il est ressorti de la discussion que ce n'était pas le cas. En ce qui a trait à leurs capacités, les membres du groupe ont affirmé qu'ils pourraient être aux prises avec les problèmes suivants au cours de la prochaine décennie :

- Épuisement professionnel et sollicitation trop importante des entraîneurs en raison du manque de ressources.
- Difficultés financières critiques.
- Nécessité de renouveler le bassin de bénévoles.

Les participants ont cerné les principaux enjeux suivants en ce qui concerne le recrutement, la formation et le maintien en poste du personnel :

- Les membres du personnel ont besoin d'heures de travail flexibles (elles sont essentielles pour assurer la loyauté du personnel).
- Le personnel veut travailler pour des organisations qui cadrent avec leurs valeurs profondes et leurs points de vue. Ces valeurs doivent se refléter dans les énoncés de mission et les mandats de ces organisations.
- La formation professionnelle est nécessaire pour retenir le personnel.

Les participants ont également cerné les enjeux importants qui suivent, en ce qui a trait au recrutement, à la formation et au maintien en poste des bénévoles :

- Il est important de gérer et de récompenser les bénévoles en reconnaissant leurs efforts et leurs sacrifices.
- Il est difficile actuellement de recruter suffisamment de bénévoles lors de compétitions.
- Les stages et les crédits pour l'éducation sont de bonnes façons de recruter des volontaires.
- Il faut songer à établir un partenariat stratégique avec Sport interuniversitaire canadien (SIC) pour recruter des bénévoles.

On a demandé aux participants de répondre à la question suivante : « Au cours de la dernière décennie, votre organisme a accru sa capacité en ressources humaines afin de répondre aux défis qui avaient été soulevés en 2011. Qu'avez-vous en place maintenant que vous n'aviez pas en 2011? » Voici les principaux points qui sont ressortis :

- Continuité d'une vision afin d'aider à atteindre les objectifs de performance, non seulement sur le terrain, mais aussi au sein de l'administration.
- Gestion des connaissances propres aux organismes et planification de la relève.
- Bonne gouvernance (modèle d'affaires pour les ONS et les OPS) assortie d'outils de prise de décisions.
- Augmentation du financement discrétionnaire pour être en mesure d'investir dans les capacités au besoin.
- Non-utilisation des fonds publics.
- Meilleur soutien administratif.

- Maintien en poste d'anciens athlètes occupant des fonctions de direction.
- Bassin de talents plus diversifié et plus important relativement aux entraîneurs et aux athlètes.
- Entraîneurs professionnels à tous les niveaux.
- Retour des meilleurs entraîneurs au travail, au niveau du développement.
- Instituts nationaux du sport entièrement fonctionnels.
- Conditions de travail durables pour les professionnels du sport.

Mot de la fin

Dan Smith a prononcé le mot de la fin et a donné un aperçu des prochaines étapes. Il a exprimé sa reconnaissance aux organisateurs et a remercié les participants de leur précieuse contribution au processus de renouvellement de la politique du sport. Il a souligné qu'il sera important d'élaborer une vision et des buts communs pour le système de sport, tout en tenant compte des différences entre les sports et entre les régions du pays. Il est essentiel que tous participent au processus et aient l'occasion d'y apporter leur contribution afin que tous les Canadiens puissent adhérer à la mise en œuvre de la politique du sport.

Enfin, il a souligné que les rapports issus de la présente consultation et des trois autres séances de consultation nationale seront affichés sur le site Web du SIRC sous peu.

Annexe A : Liste des participants

Nom	Organisation
Cardinal, Charles	Au Canada, le sport c'est pour la vie
Crépin, Richard	Gymnastique Canada
Demers, Guylaine	Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique
Fakhri, Asma	Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
Girardin, Benoit	LBB Consultants – Natation Canada
Gould, Larry	Softball Canada
Horn-Miller, Waneeek	Assemblée des Premières Nations
Hrab, Christian	Au Canada, le sport c'est pour la vie
Kirkwood, Debbie	Tennis Canada
Johnston, Natasha	Secrétariat de Sport pur
Jones, Chris	Groupe Le sport est important
Langlois, Pierre	Centre national multisport-Montréal
Latycheva, Oxana	Société canadienne de l'asthme
Mirota, David	Association canadienne de ski acrobatique
Pineau, Olivier	Karaté canada
Rizzi, Kim	Association des sports des sourds du Canada
Royer, Donald	Association canadienne des sports en fauteuil roulant
Sheahan, Katie	Sport interuniversitaire canadien
Trudeau, Francois	Dép. des sciences de l'activité physique, UQTR
Welsh, Mario	Synchro Canada
Wiggins, James	Rowing Canada Aviron

Annexe B : Ordre du jour



Consultation sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport
organisée par Sport Canada en collaboration avec le Centre canadien de ressource
d'information de sport et le Groupe Le sport est important

Juin 2011

Ordre du jour

But

Recueillir de l'information sur des aspects du contenu de la nouvelle politique

8 h – 8 h 25	Arrivée et inscription
8 h 30	Mot de bienvenue et observations préliminaires
	Présentations et survol de l'ordre du jour
	Partie I – Pourquoi le sport?
	Pause-santé
	Partie II – Sport de haut niveau
12 h 15 – 13 h	Dîner (fourni sur place)
13 h	Partie III – Système de mise en œuvre pour le développement du sport
	Pause-santé
	Partie IV – Capacité, ressources humaines et liens au sein du système de soutien
16 h 20 – 16 h 30	Bilan
16 h 30	Levée de la réunion